



## Newsletter N° 6

Chers ami(e)s,

Nous voici arrivés au moment de choisir pour nos clubs ceux qui en assumeront la gestion pour l'année à venir. La période très particulière que nous vivons ne nous a pas permis de réaliser tous nos projets, et nos dirigeants de club qui peuvent parfois ressentir un sentiment de frustration dans l'impossibilité ou ils ont été de réaliser l'ensemble des actions et manifestations programmées, souhaiteront renouveler leur mandat, ce qui est tout à fait compréhensible et légitime.

**Le président et son équipe** auront à cœur de relancer la vie du club, son dynamisme, sa cohésion et la réalisation de tous les projets envisagés. Les membres du bureau, président, vice-président, secrétaire, trésorier et chef du protocole ont la mission administrative bien connue de toute association existant dans notre pays.

**Le fonctionnement d'un club service** est plus complexe. Son organisation est le garant de la réussite et de l'épanouissement de l'ensemble des membres du club, gage de pérennité de notre association internationale. La structure SMA (structure mondiale d'action) regroupant le président et les présidents des différentes commissions effectif, service et leadership, élus en même temps que les membres du bureau, permet d'amplifier l'impact des actions du club et sa notoriété.

**Le président de la commission effectif** et ses membres auront à cœur de mettre en œuvre des plans d'action pour entretenir une ambiance harmonieuse du club, en étant à l'écoute des lions ; ils veillent à ce que tous soient inclus dans les activités qui les intéressent ; ils s'assurent que les nouveaux membres connaissent la place du club dans la cité et dans le Lions club international .Ils encouragent l'ensemble du club à inviter de nouveaux membres de qualité.

**Le président de la commission service** (ancienne commission des œuvres sociales) et ses membres mettent en place les objectifs annuels en matière de service et les plans d'action pour les atteindre, qui doivent répondre aux besoins de la communauté et, ou aux causes mondiales du Lions Club International. Cette commission doit optimiser la satisfaction des membres du club en favorisant leur participation et leur engagement dans les actions de service.

**Le président de la commission Leadership** : cette fonction est détenue par le premier vice-président du club. Il encourage les membres à participer à des réunions d'information et de formation de responsables organisées par le district. En permettant aux lions d'acquérir les compétences nécessaires pour les différentes fonctions, il renforce la solidité du club et son impact dans la société.

La participation du **président de la commission communication** est indispensable au club tant en interne que en externe pour faire connaître notre association et faire prendre conscience à la société de notre rôle de « **club service** ».

La prochaine lettre vous donnera le calendrier des journées Leadership dont le but est « animer-accompagner-préparer ».

**Marie-Françoise LEGAT**

Coordnatrice générale de la SMA